



le 23 avril 2009

Monsieur Jean-Claude GLOMAUD
Président de l'Association
SAUVEGARDE ET DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT
785 avenue des Amazones
Le Grand Coteau
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

N/REF. 090765/DC/EP

Objet : Saturation de la Glacière - Elimination des déchets

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre courrier du 20 avril 2009, dans lequel vous souhaitez connaître les solutions futures que nous envisageons pour faire face à la fermeture du CSDU de LA GLACIERE, j'ai l'honneur de vous faire savoir, dans un premier temps, que notre marché de valorisation et d'élimination des déchets nous permet d'exporter nos déchets immédiatement vers les C.S.D.U. de La Fare-Les-Oliviers et de Septème-les-Vallons, (13).

Cette solution sera mise en oeuvre dès la fermeture de LA GLACIERE. Néanmoins, dans un souci d'économie et dans un souci environnemental, nous sommes en pourparlers avec les différentes unités de valorisation thermique existant sur le territoire départemental afin de saturer ces dernières et diminuer ainsi la quantité de déchets exportés précitée.

Nous sommes, par ailleurs, présentement, dans la phase de rédaction d'un appel d'offres propre à définir l'élimination de nos déchets durant les deux prochaines années, temps nécessaire à la construction de notre centre de valorisation organique et de notre centre de valorisation énergétique, que notre collectivité souhaite réaliser, comme vous le savez.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT

MAXIME COULLET